

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS - L'ALERTE SUR UNE RECOVERY ROOM FRAUDULEUSE (ARNAQUE SUR L'ARNAQUE)

Categories: [Actualités ADC FRANCE](#), [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



L4AMF a publié sur son site une alerte. Les escrocs tentent de faire croire que l'AMF a récupéré des fonds dérobés ! Ce n'est pas une première. Nous avons rencontré la même situation avec la Banque Centrale Européenne, La FCA (autorité de Contrôle anglaise notamment)

L' AMF a mis en ligne un communiqué que vous pourrez consulter avec le lien ci-dessous :

<https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/communiqués/communiqués-de-lamf/lamf-alerte-le-public-contre-des-appels-dusurpateurs-pretendant-aider-la-recuperation-de-fonds>

Nous publions un extrait de celui-ci :

Au cours des dernières semaines, une cinquantaine d'épargnants, victimes par le passé d'une arnaque à l'investissement, ont signalé à l'AMF avoir reçu l'appel téléphonique d'une personne se faisant passer pour un « enquêteur de l'AMF » ou un « agent du service des fraudes de l'AMF » et prétendant pouvoir les aider à récupérer l'argent perdu ou les indemniser. Le numéro de téléphone affiché semblait être celui du standard de l'AMF. Selon plusieurs témoignages concernant des arnaques à l'investissement en crypto-actifs, les épargnants ont ensuite été appelés par un « ingénieur » censé les assister techniquement dans la récupération de leurs crypto-actifs « directement sur la Blockchain ».

Pour rappel, il nous paraît utile de vous communiquer déjà des conseils avant d'investir. Découvrez

nos informations avec le lien ci-après :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-ladc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir,

faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

